

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **15 octobre 2007**

Délibération n° 2007-4410

commission principale : déplacements et urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Champagne au Mont d'Or

objet : Programme d'aménagement d'ensemble (PAE) de l'Epoux - Achèvement

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Urbanisme opérationnel

Rapporteur : Madame Friehe

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 5 octobre 2007

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 16 octobre 2007

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mme Pedrini, M. Charrier, Mme Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Polga, Pilonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, Mailler, MM. Crimier, Passi, Allais, Assi, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Beauverie, Béghain, Mme Belaziz-Bouziani, M. Benarbia, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Bonnard, Bouju, Braillard, Brochier, Broliquier, Buffet, Buronfosse, Chaffringeon, Clamaron, Collet, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mme David, MM. Delorme, Denis, Mme Desbazeille, MM. Deschamps, Desseigne, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Friehe, MM. Gerin, Gigot, Giordano, Girod, Guétaz, Guimet, Hugué, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrière, Laréal, Lelièvre, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Marquaille, M. Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mmes Mosnier-Laï, Nachury, M. Nissanian, Mmes Orsel-Busseneau, Palaja, M. Perret, Mme Pesson, M. Petit, Mme Peytavin, M. Plazzi, Mme Puvis de Chavannes, M. Rémond, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sardat, Sauzay, Serres, Mme Spiteri, MM. Sturla, Terracher, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Uhlich, Vaté, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Blein (pouvoir à M. Darne JC.), Balme (pouvoir à M. Buronfosse), Barge (pouvoir à M. Rousseau), Bertrand (pouvoir à M. Pilonel), Chapas (pouvoir à M. Assi), Chevailler (pouvoir à M. Plazzi), Mme Decieux (pouvoir à Mme Bargoin), MM. Dubernard (pouvoir à M. Jeannot), Galliano (pouvoir à M. Laurent), Gignoux (pouvoir à Mme Friehe), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Mme Guillaume (pouvoir à M. Sturla), MM. Imbert (pouvoir à M. Desseigne), Millon (pouvoir à M. Barthélémy), Pacalon (pouvoir à Mme David), Mmes Perrin-Gilbert, Petitjean (pouvoir à M. David), MM. Rendu (pouvoir à M. Clamaron), Sangalli (pouvoir à Mme Vullien), Téodori (pouvoir à Mme Tourniaire), Turcas (pouvoir à M. Communal-Haour).

Absents non excusés : Mmes De Coster, Deciaud, MM. Genin, Guillemot, Le Gall, Nardone, Philip, Mme Psaltopoulos, M. Vial.

Séance publique du 15 octobre 2007**Délibération n° 2007-4410**

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Champagne au Mont d'Or

objet : **Programme d'aménagement d'ensemble (PAE) de l'Epoux - Achèvement**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Urbanisme opérationnel

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 septembre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération n° 87-4172 en date du 29 juin 1987, le conseil de Communauté approuvait le programme d'aménagement d'ensemble (PAE) de l'Epoux à Champagne au Mont d'Or, destiné à organiser l'accueil des activités économiques sur les terrains riverains de la RN 6 pour tirer le meilleur parti de l'effet de façade tout en garantissant la sécurité de la circulation publique, en approuvant le programme des équipements publics (PEP) comme suit :

- aménagement du tronçon de la RN 6 entre le carrefour giratoire du chemin du Tronchon et le chemin des Rosiéristes comprenant notamment :

- . la création d'un tourne à gauche sur le chemin de l'Epoux,
- . la création d'une contre-allée à la RN 6 entre le chemin de l'Epoux et la limite sud du tènement communal.

Corrélativement et, en application des articles L 332-9 et suivants du code de l'urbanisme, un secteur de participation de l'Epoux à Champagne au Mont d'Or était défini sur les parcelles cadastrées section AB sous les numéros 322, 326, 929, 930, 931, 932, 926, 927, 928 et 866, d'une surface totale de 39 767 mètres carrés. La participation des bénéficiaires d'autorisations de construire à l'intérieur de ce périmètre était fixée à 53,57 % du coût total des équipements publics. Le conseil municipal de Champagne au Mont d'Or avait auparavant approuvé le principe d'un programme d'aménagement public par délibération en date du 9 juin 1987.

Aujourd'hui, les équipements prévus au PAE ont été réalisés, conformément aux engagements des collectivités.

L'ensemble des parcelles incluses à l'intérieur du secteur à participation a été urbanisé et l'ensemble des permis de construire a permis de recouvrer 717 274 F, soit 109 347,72 € de participation aux équipements.

En conséquence, il est proposé de mettre fin au secteur de participation et de revenir à une fiscalité de la construction de droit commun par application de la taxe locale d'équipement ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Constate l'achèvement du programme :

- a) - d'aménagement d'ensemble de l'Epoux à Champagne au Mont d'Or,
- b) - des équipements publics prévus.

2° - Supprime le secteur de participation de l'Epoux pour les nouvelles demandes d'autorisation de construire, ce qui a pour conséquence le retour de la taxe locale d'équipement après accomplissement des mesures de publicité.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,